

INFRASTRUCTURE DE RECHARGE À USAGE PRIVÉ OU PUBLIC

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Contacts	
Requérant (propriétaire)	Auteur du projet
Nom :	Nom :
Adresse:	Adresse:
NPA et lieu:	NPA et lieu:
Téléphone:	Téléphone:
E-mail:	E-mail:

Versement de l'aide financière à
Titulaire du compte:
Nom de l'institution bancaire et adresse:
Numéro IBAN:

Zone réservée à l'Administration

Planning des travaux
Date début des travaux:
Date mise en service:
Coût des travaux : CHF

Bâtiment	
Parcelle n°:	N° ECA:
Rue / lieu-dit:	
Localisation : <input type="checkbox"/> Intérieure <input type="checkbox"/> Extérieure	
Affectation (selon SIA 380/1): <input type="checkbox"/> habitat collectif <input type="checkbox"/> habitat individuel <input type="checkbox"/> autre:	
Genre de bâtiment : <input type="checkbox"/> Neuf <input type="checkbox"/> Existant	

Caractéristiques de l'installation
Marque et modèle de la borne :

Documents à joindre à la demande
<input type="checkbox"/> Offre du fournisseur des équipements incluant prix, descriptif technique, plan et schéma de l'installation
<input type="checkbox"/> Copie de la dernière facture d'électricité du requérant
<input type="checkbox"/> Copie des factures nominatives acquittées des travaux
<input type="checkbox"/> Photographies de l'installation
<input type="checkbox"/> Preuve/attestation de mise en service de l'installation

Conditions d'octroi

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Installation sur le territoire glandois.• 20% du coût des travaux d'installation, après déduction de la subvention cantonale, plafonné à CHF 2'000.- | <ul style="list-style-type: none">• Octroi conditionné à la décision cantonale si applicable.• Octroi dans la limite du budget disponible. |
|---|---|

Procédure

- La demande est à adresser à l'Office du développement durable au plus tard le 31 décembre 2023.
- Office du développement durable
Secrétariat Municipal
Grand'Rue 38
1196 Gland
- Tél : 022 354 55 50
e-mail : durable@gland.ch
- **Toute demande non datée, non signée ou incomplète sera renvoyée à l'expéditeur.**
 - La subvention est versée à l'issue de l'examen des documents transmis et après visite de l'installation par le Service des bâtiments et de l'urbanisme.

Signature

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus, ainsi que le respect des conditions fixées dans les directives de la Municipalité concernant l'application du règlement sur le fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Il s'engage à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour assurer le maintien de l'installation sur la durée.

Lieu et date:

Signature du propriétaire
du bâtiment/de l'installation
(ou son représentant/administrateur):